



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

**Direction de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service prospective aménagement
et connaissance du territoire

Pôle aménagement et gestion des territoires

Unité gestion de l'espace littoral

AVIS DE PUBLICITÉ

avant délivrance d'un titre d'occupation du domaine public maritime

(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et
conformément à l'article L. 2122-1-4 du CG3P)

FICHE n° DEAL-2019-008

Avis de publicité mis en ligne le

Nature du projet	Culture maraîchère et vivrière
Commune	Baie-Mahault
Secteur	AH 5
Superficie du domaine public occupée	1500 m ²
Durée du titre d'occupation	5 ANS
Montant de la redevance	327 € pour la part fixe
Critères de sélection	- critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, sécurité...) - solidité économique et financière du porteur de projet - investissements prévus - compatibilité avec la vocation du domaine public maritime - diversité de l'activité, utilité pour les usagers du domaine public

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL :

- DEAL : nadine.lepierre@developpement-durable.gouv.fr
raymond.fautra@developpement-durable.gouv.fr
deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr